

[Rapport relatif au parcours de coordination renforcée santé-accueil-éducation des enfants de zéro à six ans](#) [1]

Rist, S., Barthet-Derrien, M.-S. (2019). **Rapport relatif au parcours de coordination renforcée santé-accueil-éducation des enfants de zéro à six ans**. Paris : ministère des Solidarités et de la Santé.

La petite enfance est une période cruciale pour prévenir, repérer, détecter des troubles, pour réduire les inégalités sociales de santé et soutenir des trajectoires plus favorables pour la santé de tous les enfants. L'ensemble des travaux disponibles relèvent l'intérêt de mettre l'accent sur le suivi préventif des « mille premiers jours », période au cours de laquelle l'environnement conditionne la santé et le risque de maladie pour toute la vie, et sur les bilans de santé à trois et quatre ans, les repérages tardifs entraînant des pertes de chance. Mais la petite enfance est aussi une période où se côtoient un nombre particulièrement élevé d'acteurs, d'où un besoin de coordination renforcé. La mise en place d'un parcours de coordination renforcé santé-accueil-éducation, annoncé le 26 mars 2018 par le Premier ministre, constitue une opportunité pour poursuivre et pour soutenir le renforcement de la coordination des différentes interventions.

[En savoir plus et télécharger le rapport \(ministère des Solidarités et de la Santé\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/rapport-relatif-au-parcours-de-coordination-renforc%C3%A9e-sant%C3%A9-accueil-%C3%A9ducation-des-enfants-de>

[2] <http://https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/rapports/famille-enfance/article/rapport-relatif-au-parcours-de-coordination-renforcee-sante-accueil-education>